



Institut National du Sport de
l'Expertise et de la
Performance
Pôle Formation



Dossier d'inscription au DESJEPS – Formation 2021-2022

Fédération Française d'Athlétisme

Dossier à retourner à la fédération avant le :

22 avril 2021

Adresse : Fédération Française d'Athlétisme - OFA

33 avenue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS Cedex 13

PHOTO STAGIAIRE
OBLIGATOIRE

A Coller

Tout dossier incomplet sera immédiatement rejeté

Etat civil

Madame, Monsieur :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance (CP + Ville) :

Nationalité :

Numéro de sécurité social :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail (merci d'indiquer une adresse où vous serez facilement identifiable, exemple : **nom.prénom@**)

Statut actuel : Etudiant(e) Demandeur d'emploi

- CDI (**cochez statut ci-dessous**) CDD (**cochez statut ci-dessous**)
- Salarié(e) dans une structure privée Salarié(e) dans une association
- Fonctionnaire titulaire (entourez : CTS, CAS, CTPS, Inspecteur, Autre)
- Contractuel fonction publique

Fonction actuelle :

Situation professionnelle actuelle

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Missions professionnelles :

Ancienneté dans les missions :

Parcours sportif

Fédération sportive :

Discipline :

Sportif(ve) de haut niveau :

- Elite Sénior Relève Conversion Collectifs nationaux
 Espoir

Meilleur niveau de pratique :

Clubs :

Palmarès sportif :

Athlètes entraînés :

Diplômes professionnels ou universitaires

Intitulé du diplôme	Année d'obtention/Lieu

Projet professionnel et motivations pour la formation

Expériences professionnelles

Employeurs	Années	Missions

Remarques éventuelles :

Pièces obligatoires à intégrer au dossier d'inscription

ATTENTION - Tout dossier incomplet sera immédiatement rejeté

- L'avis du Directeur Technique National validant la demande de formation (sera fourni par la DTN après dépôt de votre dossier à la FFA)
- La photocopie des diplômes professionnels, notamment ceux permettant d'obtenir des allègements de certification (BP, BEES1, BEES2, DE et Formations fédérales)
- La photocopie de l'AFPS (Attestation de formation aux premiers secours) ou du PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1).
Obligatoire même si vous êtes titulaire d'un BP, BE ou DE.
- 1 photo d'identité dont une à coller ou agraffer sur le dossier d'inscription
- La photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- La photocopie de l'attestation de recensement (pour les moins de 25 ans) ou certificat de journée défense et citoyenneté
- Un certificat d'aptitude **à la pratique et à l'encadrement** de la pratique sportive de moins de 3 mois

IMPORTANT - Si vous êtes retenu en formation, vous recevrez un e-mail concernant votre inscription sur le portail PSQS de l'INSEP. Dès réception, vous devrez au plus vite compléter les informations demandées et télécharger les pièces suivantes :

- La photocopie de votre attestation de sécurité sociale,
- La photocopie de la carte vitale,
- La photocopie de l'assurance en responsabilité civile,
- Une photo d'identité.

Votre inscription ne sera validée qu'après vérification par les services de l'INSEP. Une carte d'accès au site vous sera éditée.

Documents concernant le financement à compléter

Ces documents sont à transmettre à l'INSEP avant le 7 juillet 2021.

- La fiche de renseignement pour l'établissement de la convention de financement
- La photocopie du document de prise en charge financière par un OPCA ou autre organisme financeur

Mme Véronique LESEUR, Cheffe du pôle formation - INSEP

Monsieur Frédéric SADYS, Responsable de la formation DESJEPS – INSEP

frederic.sadys@insep.fr

Monsieur Guillaume GUILLOINEAU, Responsable de la formation DESJEPS – FFA

guillaume.quiloiniau@athle.fr

Madame Shaines SAGNA, secrétariat et suivi financier du DESJEPS – INSEP

shaines.sagna@insep.fr

DESJEPS 2021-2022

Prévisionnel des regroupements pédagogiques par module

UC1-UC2 Module développement		UC3-UC4 Module entraînement		UC3 Module formation		UC3-UC4 Module fédéral	
3 regroupements pédagogiques (RP)		5 regroupements pédagogiques (RP)		2 regroupements pédagogiques (RP)		Regroupements pédagogiques (RP)	
		RP1	20-21-22 septembre 2021			RP1	
RP1	11-12-13 octobre 2021					RP2	
				RP1	8-9-10 novembre 2021	RP3	
		RP2	22-23-24 novembre 2021			RP4	
RP2	6-7-8 décembre 2021					RP5	
		RP3	10-11-12 janvier 2022			RP6	
				RP2	7-8-9 février 2022	RP7	
RP3	14-15-16 mars 2022					RP8	
		RP4	4-5-6 avril 2022			RP9	
		RP5	9-10-11 mai 2022			RP10	

Les dates importantes :

Date limite de dépôt du dossier d'inscription à la fédération	22 avril 2021
Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation par la fédération	Du lundi 10 au vendredi 21 mai 2021
Journée d'information (présence obligatoire de tous les stagiaires) et tests de sélection	Jeudi 27 mai 2021
Entretien de positionnement	Vendredi 17 septembre 2021 (A confirmer)
Stage professionnel	Du lundi 27 septembre 2021 au jeudi 30 juin 2022
Durée totale de la formation DESJEPS incluant les périodes de certification	Du lundi 20 septembre 2021 au vendredi 30 septembre 2022
Période de certification UC1-UC2-UC3-UC4	Du 21 mars au 16 juin 2022
Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique par la fédération	1er passage : Lundi 27 septembre au vendredi 8 octobre 2021 Rattrapage : Lundi 15 au vendredi 19 novembre 2021

Clôture du dossier financier : Le 7 juillet 2021.
Après cette date, toute candidature sera rejetée.

Dossier financier

Guide du stagiaire

Vous désirez suivre la formation DESJEPS « Performance sportive » à l'INSEP.

Date limite de dépôt du dossier financier : 7 juillet 2021

Secrétariat et suivi financier de la formation : Mme Shaines SAGNA – shaines.sagna@insep.fr

RAPPEL

Les candidats autorisés à s'inscrire sont en priorité des entraîneurs déjà engagés dans une carrière professionnelle et des sportifs de haut niveau préparant leur reconversion. Les futurs stagiaires doivent être soutenus par leur fédération.

Vous devez déposer **votre dossier d'inscription complet avant la date définie** par votre fédération (voir 1ère page du dossier. Les dossiers complets pré retenus par votre fédération seront ensuite transmis à l'INSEP. Les dossiers incomplets seront rejetés.

Les candidats retenus seront convoqués à l'INSEP pour un entretien de positionnement le **vendredi 17 septembre 2021** .

Les stagiaires n'ayant pas finalisé leur financement à cette date ne seront pas admis en formation.

Pour vous aider dans vos démarches de recherche de financement, vous trouverez ci-joint :

Le devis de la formation. Donné à titre indicatif, il est nécessaire à la recherche de financement. **Cependant votre inscription ne sera officielle qu'après la décision de la commission pédagogique du mercredi 19 mai 2021.**

La fiche de renseignement pour l'établissement de la convention de financement.

Cette fiche est à compléter par vous et par la structure qui va vous accompagner dans votre financement, elle sera datée et signée par la personne qui s'engagera sur la convention.

Si vous avez plusieurs financeurs pour vous aider dans cette prise en charge, vous remplirez une fiche par aide.

IMPORTANT

Pour les stagiaires retenus en formation, vous devrez nous communiquer les renseignements sur votre financement, afin d'établir **UNE CONVENTION DE FINANCEMENT** entre **l'INSEP et vous** à partir des éléments que vous aurez inscrits sur la « *fiche de renseignements pour établissement d'une convention de financement* ».

Ces démarches doivent s'effectuer au plus tôt et nécessite la procuration de documents ainsi que certaines obligations administratives qui permettront la prise en charge financière de votre formation.

ATTENTION

Votre financement faisant partie des exigences pour l'entrée en formation DESJEPS.
Cette convention devra être établie et transmise au Service Comptable au plus tard le jour des entretiens de positionnement en absence de cette pièce avant le premier regroupement pédagogique, votre admission en formation sera invalidée.

DESJEPS 2021-2022

Financement de la formation

Renseignements pour l'établissement de la convention de financement.

Vous êtes retenu en formation. Merci de compléter la fiche de renseignements suivantes. La convention sera établie en fonction des informations mentionnées. Un exemplaire signé vous sera donné après signature par le Directeur Général de l'INSEP.

Financement aide totale. Montant :

Financement aide partiel. Montant :

Financement personnel. Montant :

Si vous avez plusieurs financeurs, compléter obligatoirement une fiche par financeur

A. Le stagiaire :

Nom (madame/monsieur) :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Adresse mail :

Téléphone :

B. Financeur :

(Exemple : Fédération sportive, club, comité, ligue, DRJSCS ou employeur)

Nom du financeur – Raison sociale :

Adresse complète :

Numéro de SIRET :

Adresse mail :

Téléphone :

C. Coordonnées du responsable représentant le financeur :

Nom (madame/monsieur) :

Prénom :

Qualité :

Date et signature pour accord (par le signataire de la convention - stagiaire ou financeur)



Institut National du Sport
de l'Expertise et de la Performance
11 avenue du Tremblay
75012 PARIS

N° agrément préfectoral : 11 75 P0082 75
N° SIRET : 130 010 804 0001 6

Responsable formation : Frederic SADYS ☎ 01 41 74 45 17
Secréariat formation : Shainès SAGNA ☎ 01 41 74 41 16

FRAIS DE FORMATION**

Intitulé de la formation : **DESJEPS Performance Sportive**
Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education
Populaire et du Sport- spécialité "performance sportive"
Niveau II

Ma dame/ Monsieur Prénom NOM

Volume total de la formation (avant le positionnement réalisé à l'entrée en formation) : **1200 heures**

Du 20/09/2021 au 25/06/2022 **Sous réserve de validation par l'INSEP de votre entrée en formation**

1. Nombre d'heures de la formation en centre et en formation ouverte à distance : 700 heures

2. Coûts de la formation (organisme non assujéti à la TVA).

- 2.1 Frais de dossiers (tous stagiaires) : 150,00 €
- 2.2 Frais pédagogiques standards : 8750,00 €
- 2.3 Frais pédagogiques - Forfait sportif « **en pôle France INSEP** » : 700€

	Module Développement	Module Entraînement	Module Formation	Module Spécifique (Fédération)
Présentiel	72 heures	120 heures	48 heures	120 heures
Accompagnement				50 heures
Parcours FOAD	60 heures	200 heures	30 heures	
Total heures	132 heures	320 heures	78 heures	170 heures
Total	1 650 €	4 000 €	975 €	2 125 €

3. Formation en situation professionnelle :

500 heures de stage professionnel selon les textes réglementaires et les besoins de l'employeur

4. Descriptif de la formation :

L'objectif : préparation au métier d'Entraîneur.

Les compétences professionnelles attendues: Préparer le projet stratégique de performance dans un champ disciplinaire. Piloter un système d'entraînement. Diriger le projet sportif. Evaluer le système d'entraînement. Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

La cheffe du Pôle Formation

Véronique LESEUR

*Les tarifs peuvent être modifiés par vote du CA.

**Sous réserve de validation par l'INSEP de votre entrée en formation.

INSTITUT NATIONAL DU SPORT, DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE

11, avenue du Tremblay - 75012 PARIS
Tél. : 01 41 74 41 00

www.insep.fr

